

Conférence

**LES CULTURES
SPECIALISEES ET
LES UTILISATIONS
MINEURES**

Lundi 7 novembre 2011

Copa-Cogeca
Rue de Trèves, 61 - 1040 Bruxelles





Objectif de la conférence

Le Règlement n° 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques reconnaît l'importance de la disponibilité des produits phytosanitaires pour les utilisations mineures en Europe et stipule que « *des règles spécifiques devraient être établies pour les utilisations mineures afin que la diversification de l'agriculture et de l'horticulture ne soit pas compromise par la pénurie de produits phytopharmaceutiques* »¹. Le Règlement demande également à la Commission de présenter un rapport en décembre 2011, dans lequel serait envisagée la création d'un fonds européen consacré aux utilisations mineures.

8 organisations de la chaîne agroalimentaire² ont organisé une conférence sur les cultures spécialisées et les utilisations mineures en 2009, à laquelle se sont ajoutées une prise de position conjointe et les conclusions communes de la conférence. Celle-ci, qui a été l'occasion pour la Commission européenne, les autorités des Etats membres ainsi que les associations de la chaîne agroalimentaire de débattre de l'avenir des cultures spécialisées et des utilisations mineures, était un premier pas vers la sensibilisation à cette question.

L'objectif de la conférence de 2011 consiste à analyser les progrès réalisés par la Commission et ses consultants dans leur évaluation des problèmes relatifs aux utilisations mineures et des options en matière de solutions adéquates pour les cultures spécialisées et les utilisations mineures. Faisait suite aux discussions de 2009, la conférence de 2011 se penchera sur des solutions appliquées en dehors de l'UE (notamment le programme IR-4) ainsi que sur le travail effectué au sein des Etats membres de l'UE, au niveau national et dans le cadre d'une coopération entre Etats membres.

Enfin, la conférence permettra de tirer des conclusions communes qui pourront être soumises à la considération tant du Parlement européen que du Conseil des Ministres. L'objectif sera au final de soutenir les cultures spécialisées et les utilisations mineures en garantissant la disponibilité de solutions phytosanitaires appropriées pour maintenir la viabilité de la production européenne de cultures spécialisées, lesquelles contribuent à la disponibilité pour tous les consommateurs de produits de qualité, sains et abordables.

¹ Considérant n°30 du Règlement n° 1107/2009

² AREFLH, CELCAA, COCERAL, COPA-COGECA, ECPA, ESA, FRESHFEL, PROFEL

PROGRAMME

Présidente : Susanne SÜTTERLIN, Ministère de l'Agriculture (Pays-Bas)

- 14h30 Introduction et point de vue de la chaîne agroalimentaire - **Luc PEETERS, Copa-Cogeca**
- 14h45 Discours principal : point de vue de la Commission - **Ladislav MIKO, Directeur général adjoint, DG SANCO - Commission européenne**
- 15h00 Point de vue de la Présidence polonaise - **Marcin BIELINSKI-BILINSKI, Représentation permanente polonaise**
- 15h15 Conclusions de l'étude de la Commission concernant la création d'un fonds européen pour les utilisations mineures - **Daniel TRAON, consultant économique et politique en agriculture**
- 15h35 Points de vue des groupes d'utilisations mineures du Nord et du Sud - **Johan ROMAN et Jean-Claude MALET**
- 16h05 Pause café
- 16h20 Dernières informations concernant les évolutions aux Etats-Unis - **Jerry BARON, Directeur exécutif du programme IR-4 (Etats-Unis)**
- 16h50 Débat d'experts avec **Ladislav MIKO, Marcin BIELINSKI-BILINSKI, Jerry BARON et Luc PEETERS (représentant de la chaîne agroalimentaire) – contributions des participants**
- 17h40 Conclusions - **Susanne SÜTTERLIN, Ministère de l'Agriculture (Pays-Bas)**
- 17h50 Remarques de clôture - **Pilar AYUSO, Membre du Parlement européen (Groupe du Parti populaire européen)**
- 18h00 Réception
- 

INFORMATIONS PRATIQUES

- L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, italien, français, espagnol, allemand et polonais.
- Lieu de la conférence :

Copa-Cogeca
Rue de Trèves, 61
1040 Bruxelles



- Inscription :
Personne de contact : Sylvie Lope Sancho
sylvie.lopesancho@copa-cogeca.eu
Tél.: + 32 (0)2 287 27 75
Fax: + 32(0)2 287 27 00

ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT

Cet évènement a été organisé avec le soutien des associations suivantes :

